

MARCHANDER LE QOUR-ÂNE À VIL PRIX

Écrit par l'administrateur (traduit par un frère)

LES QÂRIS HYPOCRITES

MARCHANDER LE CORAN CONTRE UNE VILE VALEUR FIDUCIAIRE

QUESTIONS

(1) Un frère demande :

La tendance consistant à rémunérer un qâri pour la récitation du qour-âne devient de plus en plus commune. Ce paiement s'effectue en proportion des qirâ-at. Cela exclu les billets d'avion, les repas, le logement, les tournées etc. Est-il correcte qu'un qâri puisse tarifer ses récitations ? Est-il permis d'y contribuer ? Est-il permis d'assister à ce genre de programmes/sessions ?

(2) Un autre frère dit :

J'envoie un article de Bashir Patel et Zaheer Zardaad. L'hypocrisie en est choquante. Prière de commenter sur l'hypocrisie des qâris d'aujourd'hui. *(L'article de Bashir Patel est reproduit ici plus bas. (The Majlis))*

(3) Un troisième frère déclare

Apparemment, un qâri que The Majlis n'a pas raté auparavant a écrit ceci *(il s'agit de l'article de Qaari Bashir Patel apparaissant ici plus bas. (The Majlis))* Certaines personnes ne l'ont pas ratés en exposant ceci *(la trahison consistant à troquer le qour-âne par mercantilisme. (The Majlis))*

MARCHANDER LE QOUR-ÂNE À VIL PRIX

Écrit par l'administrateur (traduit par un frère)

Il devait y avoir une session de qirâ-at cette semaine (Décembre 2019) à Gauteng, mais ce fut annulé quand le public eut vent de la somme exorbitante que les hôtes devaient payer au qâri. Il y a actuellement un qâri égyptien en Afrique du Sud faisant du qirâ-at un business. Peut être que The Majlis peut commenter cela.

L'article de Bashir Patel

EN AVANT LA MONNAIE, SINON, PAS DE SESSION QOUR-ÂNE !!

(Le scélérat de qâri en location)

Par qâri Bashir Patel

Une rose appelée autrement reste une rose (une tarification dénommé autrement en reste une).

Dans les deux dernières décennies, un mal s'est introduit dans notre société où nous payons des qourrâ (puriel de qâri) en visite ici pour réciter le qour-âne. Cette tendance a évolué et certains qourrâ locaux ont commencés à tarifier leurs récitaions. Il s'en est suivi les orateurs qui tarifient leurs discours. Pour couronner le tout, les agents ou intermédiaires ont vu le jour et commencés à effectuer des majorations ! (Peut-on imaginer les moutawalli de la masjid s'arranger à tirer profit des salaires de l'imam, du muezzin et des oustaz ? On dira que c'est du vol !)

MARCHANDER LE QOUR-ÂNE À VIL PRIX

Écrit par l'administrateur (traduit par un frère)

Beaucoup d'entre nous essaient de justifier cela de diverses manières :

Nous appelons cela un cadeau. C'est un cadeau programmé et non une condition pour réciter.

Est-ce que nous organisons des gens pour collecter les cadeaux offerts ?

Refuserais-je de réciter sans cadeau à la fin ?

Tandis qu'il est possible de répondre à ces questions, nous disons, "nous rémunérons le temps qu'il nous accorde". Et voilà que ça embrouille les esprits. Lui offrons nous un cadeau (sans qu'il n'ait rendu le moindre service) ou bien payons nous les frais relatif au temps qu'il nous offre (à nous rendre service), n'a-t-il pas aussi une famille à sa charge ?

Le concept de "payer le temps qu'il nous accorde" est défectueux en soi. Les savants récents ont permis la rémunération des enseignants/oustaz, des imam et muezzin, en disant qu'ils sont payés en fonction de leur temps et non de leurs savoir/compétences dîni/religieuses. Cela, par crainte du fait de lentement perdre les connaissances dîni parce que les gens seront occupés à gagner leur vie, manquant ainsi de temps pour – l'enseignement et ce qu'il faut pour - la religion. Alors ce fut permis par nécessité. Dans le cas d'un qâri en séjour chez nous, y a-t-il ce genre de crainte ?

MARCHANDER LE QOUR-ÂNE À VIL PRIX

Écrit par l'administrateur (traduit par un frère)

Secundo, son temps vaut-il 1500\$/heure alors que l'imam local ne perçoit pas cette somme à la fin du mois ? Pire que ça il y a le muezzin qui en général ne perçoit pas la même somme en toute une année. Pire encore est le cas de la Apa qui t'a appris ainsi qu'à moi à lire le qour-âne - dans l'enfance - au maktab. N'avaient-elles pas de familles à leurs charges. Ce que je suggère à un tel qâri, "n'abandonne pas ton job si tu peux avoir du temps libre en dehors de ça".

Je m'adresse aux miens, si nous avons vraiment besoin de ces gens, revoyons le salaire quotidien moyen que perçoivent nos imam, en y rajoutant, sur une base quotidienne, les économies de frais de voyage ainsi que le coût moyen de logement.

Qui valorise nos vies ?

Aujourd'hui je m'établis en tant qu'un qâri par le truchement de qui des étudiants deviennent diplômés. J'ai appris grâce à une Apa (enseignante), en la personne de ma mère. Comme moi, il y a des centaines de houffâz (ceux qui ont mémorisés le qour-âne) qui ont appris les bases auprès d'autres apas qui étaient d'autres femmes que leurs mères. Leurs temps n'a-t-il pas de valeur ?

Et ce, contrairement à l'imam et au muezzin, quel service ces derniers ont rendus ?

MARCHANDER LE QOUR-ÂNE À VIL PRIX

Écrit par l'administrateur (traduit par un frère)

Le qour-âne n'est pas un objet de distraction. Son but est de réfléchir à son message. Tu n'as pas besoin qu'on te le lise au rythme du nahawand pour cela. Demande à ton enfant de lire pour toi. Il deviendra compétent, tu en sera récompensé et c'est GRATUIT, et qui sait, peut-être deviendra-t-il qâri un jour! Peux-être dirigera-t-il les tarawîh et que l'écouter inspirera !

Deuxièmement, est-ce que nous payons ces sommes à nos gourrâ locaux ? C'est derniers n'ont-ils pas aussi des familles à leurs charges ? (Je pose cette question bien que je ne suis pas d'accord avec le fait de les payer, et au fait d'apprendre à mes élèves à lire sans le moindre désir de rémunération.)

Ibn Taymiyyah (RH) mentionne que les sahâbah se rassemblaient dans la masjid et demandaient à l'un d'entre eux de commencer à réciter pendant que les autres prêtaient l'oreille. Quelqu'un peut-il me dire combien était payé ce sahâbi ?

Ne soyons pas niais à nous excuser de façon inappropriée.

Le qour-âne est un 'ibâdah nafl et non un service à taxer.

(Fin de l'article de Qaari Bashir)

MARCHANDER LE QOUR-ÂNE À VIL PRIX

Écrit par l'administrateur (traduit par un frère)

LE JUSTIFICATION FAUSSE ET STUPIDE D'UN CRÉTIN ET MOUNÂFIQ DE QÂRI

Pour justifier le mal consistant – pour ces qâri diaboliques - à vendre le qirâ-at à un vil prix fiduciaire (et ces gens seront les consommateurs du pus des habitants de jahannam), un crétin de qâri avance les arguments absolument faux et stupides suivant :

1) De grands qourrâ comme Sh. Abdul Baasit, Sh. Mustafa Ishmaeel, ont aussi taxés leurs récitations.

2) Prendre de l'argent pour sa récitation est permis.

3) Les qourrâ prennent de l'argent pour soutenir leurs petite et grande familles.

4) L'économie en Égypte n'est pas à mesure de fournir des revenus appropriés pour les professions.

(La réponse à ces inepties vient ci-dessous.)

LE COMMENTAIRE DE RASSOULOULLAH

(Sallallahou alayhi wa sallam)

MARCHANDER LE QOUR-ÂNE À VIL PRIX

Écrit par l'administrateur (traduit par un frère)

À propos de ces mercenaires scélérats de qâri qui sillonnent la planète pour vendre leur qirâ-at à des prix monétaires misérables, Rassouloullah (sallallahou alayhi wa sallam) a dit :

1) ***“La plupart des mounâfiqîne de ma oummah sont ses qâris.”***

2) ***“Cherchez refuge auprès d’Allah contre Joubboul Houzoun (La fosse à malheurs/souffrances).”***

Les sahâbah demandèrent : “Ô Rassouloullah ! Qu’est ce que Joubboul Houzoun ?”

Rassouloullah (sallallahou alayhi wa sallam) répondit : ***“C’est une vallée dans jahannam. Chaque jour, jahannam même cherche la protection d’Allah (contre la chaleur intense de cette fosse) 400 fois.”***

Les sahâbah demandèrent : “Qui y entrera ?”

Rassouloullah (sallallahou alayhi wa sallam) répondit : ***“Le qâri qui fait étalage de ses œuvres. En vérité, les plus détestables des qâris auprès d’Allah sont ceux qui fréquentent les oumarâ (les dirigeants et les nantis).”***

3) ***“Récitez le qour-âne. Ne mangez pas avec.”***

À savoir : Ne faites pas de la récitation du qour-âne un gagne pain.

Ces trois ahadith décrivent la nature de ces misérables qâris qui ont fait du qirâ-at du qour-âne une marchandise pour gagner de l’argent harâm.

MARCHANDER LE QOUR-ÂNE À VIL PRIX

Écrit par l'administrateur (traduit par un frère)

Allah Ta'ala a révélé le qour-âne majîd pour la *hidâyat* de l'humanité, non pour être manipulé et mutilé en vue d'une misérable rémunération harâm à la manière de ces qâris itinérants. Ils font de l'extorsion de fonds, du harâm, et leurs hôtes sont complices dans ce vol méprisable, ce pillage dans lequel le qour-âne est utilisé comme moyen d'obtention de leur pognon harâm.

Il y a *ijma'* (consensus) de tout les fouqahâ des quatre mazhab concernant l'interdiction de taxer le qirâ-at. Payer un qâri pour le tilâwat du qour-âne (vendre le qirâ-at) ne devrait pas être confondu au fait de payer un oustaz qui enseigne le qour-âne. Quand bien même ce dernier est harâm, la nécessité (dhourourat) a contraint les fouqahâ mouta-akhkhir à émettre la fatwa rendant cela permis. Ce fut pour sauvegarder le dîne. Par conséquent, si aujourd'hui un oustaz est auto-suffisant, ayant une source de revenus autonome, il ne lui sera donc pas permis d'accepter un salaire pour enseigner le qour-âne ou le fiqh ou les hadith ou n'importe quel branche de 'ilm dîni. Il doit revenir à la loi initiale de la shariah.

Ces qâris sont totalement éhontés dans leur commerce harâm du qour-âne majîd. Quand Rassouloullah (sallallahou alayih wa sallam), lui même les a décrit comme "mounâfiqîne", qu'est ce qui peut être espéré d'autre de la part de ces scélérats, mutilant de manière flagrante le qour-âne majîd, manquant de réaliser qu'ils sont entrain d'ingérer le feu et s'en remplir leurs ventres gras.

C'est extrêmement insultant - pour l'intelligence - que le fait même de répondre aux arguments stupides de ce crétin de qâri qui tente, bien que

MARCHANDER LE QOUR-ÂNE À VIL PRIX

Écrit par l'administrateur (traduit par un frère)

de façon sotte et avortée, de justifier le méprisable commerce sheytânique de ces misérables qâris. Cependant, puisque le public ('awwâmoun nâss) souffre en général de la maladie de la naïveté, et les ignorants sont rapidement égarés et trompés même par des inepties ridicules, nous nous sentons contraint d'y répondre.

La première ineptie

Le crétin déclare : *de grand qourâ comme Sh. Abdul Baasit, Sh. Mustafa Ishmaeel ont aussi taxés leurs récitations.*

Réponse

Dans quel domaine de la vie ces qâris étaient-ils <<grands>> ? Shaytône aussi est "grand" dans le domaine qu'est le sien dans la vie. Les qâris qui étaient <<grands>> selon l'estimation du crétin, n'avait aucun piédestal dans le firmament du 'ilm et de la taqwâ. Ils n'étaient pas des autorités de la shariah. C'était des voyageurs à la poursuite de l'oseille de la même manière que les qâris d'aujourd'hui. Ils sont tous égaux dans le troc du qour-âne majîd contre un prix misérable.

Ces prétendus <<grands>> qâris et les qâris crétins de nos jours sont tous des signes de qiyâmah. Parmi les signes de qiyâmah rapportés dans les hadith il y a que les "savants pour l'argent" chercheront le dounyâ et

MARCHANDER LE QOUR-ÂNE À VIL PRIX

Écrit par l'administrateur (traduit par un frère)

l'argent avec les a'mâl (actes d'ibâdat) de âkhirah. Les *A'mâl*, dont le but est le plaisir d'Allah et la récompense dans l'âkhirah, seront pratiqués en vue des méprisables et nafsâni gains mondains/monétaires. Ces qâris sont la manifestation de ce signe de qiyâmah.

Le tilâwat du qour-âne est un '*amal*' visant à obtenir le succès dans l'âkhirah et pour le plaisir d'Allah, mais ces misérables spécimen de l'humanité sont entrain de piétiner imprudemment le qour-âne majîd à cause du fric harâm.

Par quel prouesse de la matière grise et quelle logique shar'i les méfaits harâm d'Abdul Baasit, etc peuvent être présentés comme justificatif des méfaits harâm de leurs crétins de subordonnés actuels ? Les méfaits de Abdul Baasit, etc ne peuvent pas abroger la shariah. Certes, ce crétin a sombré dans la lie la plus basse du jahâlat (l'ignorance) en citant les méfaits des qâris d'avant comme <<dalîl>> pour les viles méfaits des crétins de qâris d'aujourd'hui.

La deuxième ineptie

Le pote affirme : *Prendre de l'argent pour la récitation est permis.*

Réponse

C'est une affirmation idiote. Ce n'est pas un dalîl. Il n'a présenté aucun dalîl shar'i pour justifier la prise d'argent en échange du tilâwat du qour-âne majîd.

La troisième ineptie

MARCHANDER LE QOUR-ÂNE À VIL PRIX

Écrit par l'administrateur (traduit par un frère)

Le mec dit : *Les qourâ prennent de l'argent pour s'occuper de leurs petite et grande familles.*

Réponse

La shariah ne permet à personne de faire des projections harâm en vue d'acquérir le rizq que Allah Ta'ala a ordonné pour lui. Quel genre d'idiotie est-ce ? L'ineptie/la stupidité/l'idiotie aussi a ses divisions et subdivisions. La bêtise du crétin justificateur du commerce du tilâwat du qour-âne semble faire appartenir à la pire classe d'idiots. Tout le monde a de la famille/des parents à nourrir. Mais ça ne justifie pas du tout la recherche harâm du rizq.

Ces mecs devraient tondre le gazon, et faire d'autres genres de job, même pour un infime salaire au lieu de brader leur âkhirah, faisant d'eux même des candidats pour Joubboul Houzoun (la fosse du chagrin/de la douleur). Jamais le qour-âne ne fut révélé pour être une source de revenu ou bien gagner tellement de blé jusqu'à permettre aux qâris de vivre dans des palaces à l'instar de rois crétins.

Pour édifier ce type dont l'imâne est défaillant, il sera salutaire pour lui d'être informé que le rizq est prédestiné par Allah Ta'la. Rien

MARCHANDER LE QOUR-ÂNE À VIL PRIX

Écrit par l'administrateur (traduit par un frère)

n'augmentera ni ne diminuera la quantité fixée de rizq. Toutefois, il y a deux voies pour acquérir le rizq (l'un halâl, l'autre harâm). Quel que soit la route prise, le rizq, étant de fait prédestiné, sera obtenu. Mais chaque méthode d'obtention a ses conséquences.

Il est totalement inespéré de la part d'hommes cultivés (molvis, cheikh et qâris), que le fait d'adopter le moyen harâm d'acquisition du rizq, pourtant prédestiné. Puis ils aggravent davantage leur péché infâme, le décuplant, par la justification satanique du harâm dans lequel ils s'impliquent. Vendre le qirâ-at est un péché majeur, et l'autre est le koufr de la justification avec ces excréta d'arguments.

La quatrième ineptie

Se moquant de son cerveau, le crétin dit : *l'économie en Égypte ne projette pas de fournir des revenus appropriés pour les professions.*

Réponse

Si <<l'économie égyptienne>> est incapable de donner assez d'oseille pour la vie prodigue et luxueuse que mènent ces qâris millionnaires qui rampent dans le fric et l'obésité, cela n'est pas un dalîl pour halâlisier l'acte harâm de taxation d'argent pour le tilâwat du qour-âne majîd. Il est clair que shaytône a pissé dans le cerveau de ce gars, d'où sa présentation d'inepties ridicules et risibles comme dalîl justificatif des méfaits harâm de ces qâris mercenaires.

La pauvre économie d'un quelconque pays ne justifie pas le harâm. Le cambriolage, le vol, la fraude et la vente du qirâ-at à un prix misérable ne deviennent jamais halâl si assez de fonds à dilapider dans le luxe ne sont

MARCHANDER LE QOUR-ÂNE À VIL PRIX

Écrit par l'administrateur (traduit par un frère)

pas valable. Même pour palier à la pauvreté et assister les grandes familles, le harâm n'a pas à être halâlisé. Consommer un peu de cochon pour sauver sa peau en cas de grande détresse dû à la famine doublée d'une pénurie de nourriture halâl est une concession. Mais pour l'objectif méprisable de ces qâris mounâfiq, pas un iota de harâm ne peut passer pour halâl.

Même pas un semblant de dalîl soutenable n'a été présenté pour justifier l'acte harâm majeur de la vente du qirâ-at. Le fondement exploité pour halâlisier ce mal consistant à vendre le tilâwat peut aussi être pris pour payer celui qui fait la solât (la prière) à cet effet. Comme la solât, le tilâwat aussi est de l'ibâdah pure qui n'est en aucun cas une marchandise à vendre.

Il est harâm de contribuer dans ces sessions de qirâ-at. Il n'est pas non plus permis d'y participer de quelque manière que ce soit.

14 Rabious Sâni 1441 – 11 Décembre 2019